

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Petit Bourg (971)
Hôtel de Ville
Rue Schoelcher
97170 Petit Bourg

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****SERVICES****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Ville de Petit Bourg (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21971118100012

Code postal / Ville : 97170 Petit-Bourg

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mylène BROUSSILLON - Tél : +33 590944982 - Mail : mylene.broussillon@ville-petitbourg.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.

Capacités techniques et professionnelles : Principales références fournies sur 3 ans dont des références dans la réalisation de projets similaires.

Titre d'études ou professionnels minimum exigés du prestataire : l'équipe devra être composée d'un architecte (architecte DPLG, DESA ou DE-HMONP, inscrit à l'ordre) pour la conception architecturale, la réalisation du PC et le suivi des travaux, et d'un ou plusieurs bureaux d'études techniques constitués d'ingénieurs spécialisés en VRD, structure, fluides. L'architecte devra être en capacité juridique de déposer un permis de construire conformément au droit de l'urbanisme français.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années.
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Vendredi 06 juin 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 - Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.

Critère 2 - Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Mission de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire pour la construction d'un espace jeunesse à Pointe-à-Bacchus - Petit-Bourg**

Classification CPV : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne l'exécution d'une mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réalisation de l'Espace Jeunesse et des équipements liés (bâtiment, équipements, aménagement VRD et paysager).

Lieu principal d'exécution : Chemin de Pointe à Bacchus 97170 PETIT-BOURG

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Chaque candidat aura à produire un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

le formulaire DC1 joint, entièrement complété, précisant : le nom et l'adresse du candidat, si le candidat se présente seul ou en groupement, dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et du mandataire et répartition des prestations en cas de groupement conjoint ; le formulaire DC2 joint, entièrement complété, précisant les renseignements demandés à l'article 14 - Conditions de participation et moyens de preuve acceptables ou les documents établissant ses capacités, tels que demandés à ce même article ; la déclaration sur l'honneur jointe signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Chaque candidat aura à produire un dossier d'offre comprenant les pièces suivantes : un acte d'engagement et ses éventuelles annexes, complété, daté par le candidat. Les candidats sont tenus de libeller leurs offres en euros ; la décomposition du prix global forfaitaire ; le mémoire justificatif.

Date d'envoi du présent avis

16 mai 2025

Le Maire David NEBOR